

Edito

Ce mois d'avril est encore très riche en rencontres : les enfants attendent avec impatience la chasse aux œufs ! Plusieurs temps forts autour de la musique dont le concert de poche le 9. Nous pensons qu'il est utile de présenter de nouveau le PIJ (Point Information Jeunesse) qui fait partie de la CCRC. Le PIJ se fait remarquer régulièrement par son engagement et avec succès auprès des jeunes, il est unanimement plébiscité lui et ses animateurs par tous les partenaires et utilisateurs de ses services. Dernièrement, les élus des différentes communes ont été sollicités par les organisateurs pour assister à une démarche originale, c'est un concours patronné par l'Education Nationale. Le thème "Je filme le métier qui me plaît". Le métier que 6 jeunes de l'Espace Jeunesse ont choisi et filmé est "Danseur classique" en collaboration avec l'opéra de Lyon et postule dans la catégorie "Halte aux idées reçues".

Ce film est en ligne, et on peut voter suivant le lien

http://www.jefilmelemetierquimeplait.tv/selection-officielle/session-2017/tutu-vas-voir/prl31_jf17_1837.html

Pour terminer sur l'action du PIJ, celui-ci part en information collective sur les jobs d'été 2017. Vous trouverez les dates dans l'INTERCOMM N°8 en pièce jointe. Le PIJ viendra aux Haies le mercredi 12 avril.

Francis DI ROLLO

AGENDA

AVRIL

1er avril de 9h à 15h : déchetterie mobile sur le parking du cimetière

Du 1er au 15 : collecte des pneus usagers à la déchetterie d'Ampuis (voir INTERCOMM N°8 joint en page 9)

Mardi 4 de 18h à 19h : atelier musical gratuit pour les familles à l'école

Samedi 8 : chasse aux œufs (inscriptions à 9h30 pour les grands et 10h pour les petits)

Dimanche 9 à 17 h : concert de poche par l'association culturelle à la salle des fêtes

Mercredi 12 de 14h à 16h à la salle polyvalente des HAIES le PIJ de Condrieu vient vous aider pour votre recherche de job d'été

vendredi 14 à 20h : conseil municipal (budgets)

Samedi 22 : banquet des mi classes (classe en 2) à la salle des fêtes

Samedi 22 : Concert de la chorale des 4 vents qui invite celle de Chateaufort et le groupe local NonSens à l'Espace Pierre Bret au Fautre

Dimanche 23 de 8h à 19h : 1er tour des élections présidentielles

Vendredi 28 de 9h à 13h : Forum Jobs d'été à la salle des fêtes de Vienne, place Miremont (sur invitation, contacter le PIJ de la CCRC (Tél : 04 74 56 89 40)

Samedi 29 et dimanche 30 : De ferme en ferme

Nuit du 30 avril au 1er mai : troc de la traditionnelle fleur du 1er mai contre des œufs par les Zazous

MAI

Dimanche 7 : 2è tour des élections présidentielles

Dimanche 7 : omelette offerte par les Zazous

Lundi 8 à 11h : commémoration de la fin de la 2e guerre mondiale

CADRE DE VIE

MACHINE A PAIN

La machine à pain située à côté de l'école du village est approvisionnée en pain frais et de qualité (non industriel) tous les matins sauf le samedi, par Séverine et Thierry Blanc de la boulangerie « Du Pont » à Condrieu.



DE FERME EN FERME

Samedi 29 et dimanche 30 avril

Le dernier week-end d'avril, des fermes de toute la France ouvrent gratuitement leurs portes au public, pour faire découvrir leur métier, leurs produits et sensibiliser à l'agriculture durable.

C'est l'occasion de découvrir la vie à la ferme, de renouer des liens avec les producteurs et de goûter des produits du terroir. C'est aussi un moment privilégié pour s'engager dans une démarche de consommation responsable.

Près de chez nous, vous pouvez visiter la Ferme du Colombet à Trèves où les 3 associés Séverine, Florent et Philippe vous présenteront les 3 élevages abeilles, vaches et volailles produisant miels, gelée royale, viandes et autres produits transformés à la ferme.
Plus d'infos sur www.defermeenferme.com

SORTIE DE TERRITOIRE DES MINEURS

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents (vacances, études ou voyages scolaires...) doit être muni d'une **autorisation de sortie du territoire (AST)**. Il s'agit du **formulaire Cerfa N°15646*01** établi et signé par un parent (ou responsable légal).

Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Il n'y a pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture.

Pour en savoir plus et télécharger le formulaire, consulter le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

BANQUET DES MI CLASSE (classe en 2)

Samedi 22 avril à midi à la salle des fêtes

25€ / personne tout compris + soir

Pensez à vous inscrire

avant le 8 avril auprès de :

* Mme Grapotte Sandrine Tel : 04 26 75 80 69

* Mr Jamet Christian Tél : 04 74 87 85 57

* Melle Thonnerieux Noémie Tél : 06 32 49 78 74

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

✂ L'association Les Haies en fleurs qui participe au fleurissement de la commune aux côtés de la mairie, recherche des bénévoles, même pour 1h ou 2h de temps en temps, pour aider à la préparation et l'entretien des massifs. Pas besoin d'être jardinier, juste aimer être dehors et avoir un peu de temps à donner !

Contactez M. CREMILIEUX ou faites-vous connaître en mairie.

✂ Fleurir, c'est embellir, enrichir et préserver notre environnement quotidien. En vous baladant, peut-être avez-vous pu découvrir les nouvelles réalisations des enfants participant aux TAP Nature (GS à CE1) et Arts Plastiques (CE2 à CM2) : un hôtel à insectes et deux nichoirs ainsi que trois sympathiques personnages en pots de terre (Bobby, Sam le fermier et Jul) dans les massifs près de la cantine.

BRAVO à eux !



BRUITS DE VOISINAGE :

horaires autorisés

pour les travaux d'extérieur

Avec les beaux jours, les travaux en extérieur reprennent. Les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...) sont réglementés, ils ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

- Les samedis :

de 9h à 12h et de 15h à 19h.

- Les dimanches et jours fériés :

de 10h à 12h.

Arrêté Préfectoral 99.1667

Merci de respecter ces consignes dans l'intérêt de tous.

EMPLOI

OFFRE D'EMPLOI

Recherche H/F pour travail à temps partiel lors des traites dans les fermes, pour effectuer des prélèvements de lait. Permis B et véhicule obligatoire. Peut être un bon complément de retraite. **Sur le plateau de Condrieu, Les Haies**

Téléphone : 06.84.11.43.60

JOBS D'ETE

En route vers les JOBS D'ETE... c'est reparti pour 2017.

Vous êtes étudiants et vous recherchez un moyen de gagner un peu d'argent durant l'été... les jobs d'été sont faits pour vous. Le PIJ vient à votre rencontre pour vous inscrire sur les jobs d'été 2017 (inscription jobs été, conseils CV et lettre de motivation pour les stages, écoles, etc.).

Mercredi 12 avril de 14h à 16h aux Haies (salle polyvalente)

Vous pouvez également vous renseigner à d'autres dates sur les autres communes. Retrouvez toutes les dates sur la page Facebook www.pij.cc-regiondecondrieu.fr (page professionnelle, sans nécessité d'être inscrit sur Facebook) ainsi que les offres d'emploi sur le site de la CCRC <http://www.ccregiondecondrieu.fr/>

ELECTIONS

Se munir de sa carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

Présidentielles

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera **le dimanche 23 avril 2017** et le second tour **le dimanche 7 mai 2017**.

Le bureau de vote de la mairie sera ouvert de 8h à 19h.

Législatives

Les élections législatives sont prévues **les dimanches 11 et 18 juin 2017** : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Le bureau de vote de la mairie sera ouvert de 8h à 18h.

Le vote par procuration

Vous êtes inscrit sur les listes électorales mais vous ne pourrez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour des élections (vous êtes en voyage, vous avez des difficultés pour vous déplacer, etc.), vous pouvez donner procuration à une personne de votre choix.

- Choisir votre mandataire : le mandataire, c'est la personne qui votera à votre place pour un ou deux tours. Elle doit obligatoirement être inscrite sur la liste électorale de votre commune. Cette personne ne peut prendre en charge qu'une procuration par élection. Selon leur disponibilité, vous pouvez choisir un mandataire différent pour chaque tour.

- Établir votre procuration : vous devez vous rendre à la Gendarmerie d'Ampuis (1 rue Jean Julien Chapelant) avec votre pièce d'identité. Cette démarche doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.